

ASSURANCE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS

DOSSIERS D'ACCIDENTS

NOTICE

HORS SERVICE

EN SERVICE

L'indemnisation se fait par :

- 1) L'assurance Maladie Obligatoire
- 2) L'assurance Complémentaire personnelle
- 3) L'assurance Complémentaire Union

- 1) L'assurance du Service Départemental d'Incendie
- 2) L'assurance Complémentaire Union

Dans les deux cas, fournir pour l'assurance Union, dès la survenance de l'accident :

- Le questionnaire de déclaration d'accident corporel complété et signé * (par la victime et le Président d'Amicale)
- Le certificat médical initial descriptif des blessures

Conjointement :

Adresser les feuilles de soins et d'arrêt au Régime Maladie Obligatoire (Sécurité Sociale ou autre)
Ensuite le dossier sera transmis à la Complémentaire personnelle

Suivre la procédure indiquée par le SDIS

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE DE L'UNION – FOURNIR (selon votre cas) :

- Bulletin de situation comportant la date d'entrée et de sortie (si hospitalisation supérieure à 3 jours)
- Certificat médical d'arrêt de travail et de prolongation éventuelle
- Certificat médical de reprise du travail
- Justificatifs de perte de salaire :
 - Salariés : > Attestation à faire compléter par l'employeur *
> 3 derniers bulletins de salaire
> Originaux des décomptes de remboursement du Régime Maladie pour les indemnités journalières
 - Artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs : > 3 derniers avis d'imposition
 - Chômeurs : > Décomptes des indemnités ASSEDIC
> Originaux des décomptes de remboursement du Régime Maladie pour les indemnités journalières
 - Etudiants : > Photocopie de la carte d'étudiant
- Justificatif de perte de prime : > Attestation à faire compléter par l'employeur *
- Justificatifs des frais médicaux restés à charge (ordonnances, factures, et originaux des décomptes de remboursement tous organismes (sécurité sociale et mutuelle) **OU** justificatifs de l'absence de régime
- Certificat médical de guérison ou consolidation

- Bulletin de situation comportant la date d'entrée et de sortie (si hospitalisation supérieure à 3 jours)
- Certificat médical d'arrêt de travail et de prolongation éventuelle
- Certificat médical de reprise du travail
- Justificatif de perte de prime : > Attestation à faire compléter par l'employeur *
- Justificatifs des frais médicaux restés à charge (selon garanties souscrites par l'Union)
- Certificat médical de guérison ou consolidation

BRIS DE LUNETTES – AUTRES PROTHÈSES

- Facture de remplacement
- Originaux Décomptes Sécurité Sociale et Mutuelle ou notification du refus de prise en charge

PROTHESES DENTAIRES

- Certificat médical descriptif établi par le chirurgien dentiste
- Facture de remplacement
- Originaux Décomptes Sécurité Sociale et Mutuelle ou notification du refus de prise en charge

HORS SERVICE

EN SERVICE

INVALIDITE PERMANENTE PARTIELLE

- Certificat médical de consolidation avec séquelles

- Certificat médical de consolidation avec séquelles
- Procès Verbal de la Commission de Réforme statuant sur le taux d'invalidité
- Notification d'attribution d'une rente ou allocation de la Caisse des Dépôts et Consignations

DECES

- Questionnaire de déclaration de décès *
- Certificat médical exprimant précisément les causes du décès
- Acte de décès
- Acte de naissance
- Copie du livret de famille
- Certificat d'hérédité (s'il y a lieu)
- Dernier avis d'imposition
- Certificat de scolarité pour les enfants à charge

- Questionnaire de déclaration de décès *
- Avis d'imputabilité au Service Commandé
- Certificat médical exprimant précisément les causes du décès
- Acte de décès
- Acte de naissance
- Copie du livret de famille
- Certificat d'hérédité (s'il y a lieu)
- Dernier avis d'imposition

DOMMAGES CAUSES AUX VEHICULES

- Questionnaire de déclaration de dommages automobiles dûment complété et signé *
- Attestation de l'assureur personnel *
- Copie du constat amiable (s'il y a lieu)
- Copie de dépôt de plainte en cas de vol ou dégradations

- Questionnaire de déclaration de dommages automobiles dûment complété et signé *
- Attestation de l'assureur personnel *
- Copie du constat amiable (s'il y a lieu)
- Copie de dépôt de plainte en cas de vol ou dégradations

RESPONSABILITE CIVILE

- Questionnaire de déclaration de dommages matériels *
- Lettre de mise en cause émanant du lésé
- Devis de réparation ou de remplacement
- Photos du dommage (si la réparation s'avère indispensable avant passage de l'expert) - Facture de réparation ou de remplacement

Suivre la procédure indiquée par le SDIS

** Tout formulaire est laissé à disposition de l'Amicale ou du Sapeur Pompier par l'Union Départementale (contacter le secrétariat ou le chargé des assurances de votre Union)*